

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances se déroule selon une procédure et des modalités d'évaluation identiques sur tout le territoire. L'évaluation repose sur un Questionnaire à Choix Multiples (QCM) individualisé, le tirage s'effectue dès lors sur une base de donnée révisée et étoffée. La correction indépendante est automatisée. A l'issue de l'évaluation, la correction n'est pas remise au candidat.

### Phase d'évaluation

Le candidat choisit d'être évalué sur la base des trois groupes d'espèces domestiques suivantes, testés seuls ou combinés par groupes de deux ou trois.:

- « Chien »,
- « Chat »,
- « Animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »

**Cette disposition conduit à envisager sept situations d'évaluation possibles, listées ci-dessous :**

- « Chien »,
- « Chat »,
- « Animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »,
- « Chien et chat »,
- « Chien et animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »
- « Chat et animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »,
- « Chien, chat et animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »

Cet outil d'évaluation contient une base actualisée et enrichie de questions à choix multiples (QCM). Les questions sont classées en 8 domaines (alimentation, comportement, logement, reproduction, santé, droit, transport et sélection). Néanmoins, aucun domaine de compétence n'est exclu a priori du champ des questions posées.

### Évaluation selon une modalité pérenne :

L'évaluation se déroule via une application WEB du ministère chargé de l'agriculture, actualisée qui gagne aussi en ergonomie. Les modalités de l'évaluation par tirage aléatoire selon le nombre de catégories d'animaux évalués sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Nombre de catégories d'animaux soumises à évaluation	Nombre total de questions posées	Nombre de questions posées dans la 1 <sup>ère</sup> catégorie	Nombre de questions tirées dans la 2 <sup>ème</sup> catégorie	Nombre de questions tirées dans la 3 <sup>ème</sup> catégorie	Seuil de réussite	Durée maximale de l'évaluation (en minutes)
1	30	30	sans objet	sans objet	≥ 60 %	30
2	45	23	22	sans objet	≥ 60 % sur total des questions et ≥ 45 % sur chacune des catégories d'animaux	45
3	60	20	20	20	≥ 60 % sur total des questions et ≥ 45 % sur chacune des catégories d'animaux	60

Un seuil de réussite non atteint sur l'une des catégories d'animaux conduit à un échec à une évaluation portant conjointement sur plusieurs catégories d'animaux.

En cas d'échec, le candidat dispose d'un deuxième essai immédiatement à la suite de la première évaluation, sans obligation de suivre une nouvelle action de formation.

Les questions apparaissent l'une après l'autre sur l'écran, sous une forme écrite.

Le candidat clique simplement avec sa souris sur la ou les bonnes réponses, ce qui lui permet de passer à la question suivante et il peut revenir sur les questions précédentes.

### Phase de correction

Elle est entièrement automatisée et quasi instantanée. Le logiciel analyse les réponses données, en considérant comme justes les items pour lesquels toutes les réponses justes ont été cliquées.

A la fin de l'épreuve, le candidat doit cliquer sur le bouton « J'ai terminé le test », valider son choix et quitter son poste.

Reprise en main par le centre d'évaluation qui met fin à la session.

### Ergonomie du dispositif

Le dispositif sous forme d'accès en WEB est conçu de façon à faciliter la prise en main par les personnes n'ayant aucune notion d'informatique. Le centre d'examen démarre le programme, ouvre une session et attribue un numéro de copie à l'identification du candidat, avant de placer le candidat devant le poste informatique qui lui servira. Le candidat n'a alors accès à aucune fonction de l'ordinateur, si ce n'est le clic de la souris.

*Une attestation définitive sera envoyée ultérieurement au candidat par le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine.*